

«Toutefois, il est politiquement impossible de changer la Charte, et d'ailleurs ce n'est pas nécessaire. L'ONU dispose des instruments nécessaires pour nous permettre de maintenir la paix et de progresser vers un ordre économique amélioré, à condition que nous parvenions à nous entendre sur la façon de les utiliser. C'est à cela que nous devrions nous employer, et non pas à l'établissement d'une quelconque ONU améliorée.

«La différence la plus frappante entre l'Assemblée du début et celle d'aujourd'hui est évidemment le nombre et la diversité des membres. Comme j'étais assis juste derrière Paul Martin, à l'Assemblée de 1955, lorsqu'il est sorti victorieux d'une petite révolte menée contre John Foster Dulles et ses amis en vue d'élargir l'adhésion, je me suis souvent demandé si nous avons eu raison d'ouvrir toutes grandes les portes. La présence d'États minuscules n'est pas sans désavantages; mais ceux-ci ont été grandement exagérés. L'ONU n'aurait pas pu survivre si elle avait continué de représenter moins de la moitié de la population du globe. La voix du Burkina Faso équivaut peut-être en principe à celle des superpuissances; mais il suffit de suivre le vote pour voir quelle voix compte. Il existe à l'ONU tout un système de poids et de contre-poids. La meilleure façon d'envisager l'Assemblée est de la voir comme un sondage utile de l'opinion mondiale.

«L'impasse a donné lieu à la tentative d'agir par consensus.... Cette façon plus raffinée d'envisager l'intervention est une des tendances qui encourage un "ancien."

«C'est en fait la délégation canadienne qui peut s'enorgueillir de la démarche la plus fructueuse en vue de réaliser le consensus. En effet, après plusieurs années d'efforts, elle a réussi à faire accepter, sans qu'elle ne soit mise aux voix, une résolution attirant l'attention sur les procédures de vérification dans le cas de contrôle des armements. Celle-ci ne plaisait pas tellement aux Américains ni aux Soviétiques, et les Indiens étaient quant à eux plutôt douteux.

«L'ambassadeur du Canada au désarmement, Douglas Roche, et son équipe extraordinairement habile ont fait un travail de persuasion, de cajolerie et de marchandage qui rivalise avec les manoeuvres dont j'ai eu connaissance pendant le soi-disant "âge d'or." Il m'est par ailleurs apparu évident que leur réussite était attribuable au respect dont jouit le Canada en tant que force constructive et esprit indépendant au sein de l'Assemblée. J'ai d'ailleurs constaté avec admiration à quel point notre équipe avait déjà noué des liens de confiance avec des collègues de tous les blocs, condition indispensable à toute démarche de diplomatie au sein de l'Assemblée. Seul, le Canada ne peut vraiment rien accomplir, mais en tant que force constructive de coalition, il peut être et est effectivement un pays qui fait le poids.

«Bien qu'on puisse certes critiquer une bonne part des déclarations et des agissements des pays du Tiers monde à l'Assemblée, il est aussi encourageant de constater que ces derniers commencent à se rendre compte du peu d'effet de leurs dénonciations rituelles de l'Ouest en général et des États-Unis en particulier. D'importants États non alignés et un grand nombre de leurs très habiles délégués cherchaient souvent à présenter des résolutions véritablement constructives plutôt que purement dénonciatrices.